



Vue d'en haut, la cathédrale Saint-Nicolas révèle toute sa superbe. Pour arriver à ce résultat, Alain Kilar a imaginé un boîtier qu'il peut guider dans les airs (photo du milieu). Installé sous une passerelle avec sa complice Joëlle Richard, ils sélectionnent les images sur leur ordinateur portable (à droite). PROMENADES ANGÉLIQUES (À GAUCHE)/CHLOÉ LAMBERT

Ce pourrait être des anges, mais ce sont des photographes

Depuis mardi, deux photographes s'appliquent à prendre des images vertigineuses et inédites de la **cathédrale Saint-Nicolas**. Un habile système de boîtier permet de stabiliser un appareil photo dans les airs.

DOMINIQUE MEYLAN

IMAGES. Depuis deux jours, un étrange boîtier vole dans les airs de la cathédrale Saint-Nicolas, à Fribourg. Aux commandes, l'équipe des Promenades Angéliques réalise des clichés vertigineux de l'édifice gothique. Alain Kilar et Joëlle Richard ont imaginé un dispositif qui permet de prendre le point de vue de l'ange.

Pour trouver les deux artistes, il faut d'abord monter une

centaine de marches. Arrivé sous les toits de la cathédrale, il est encore impossible de les apercevoir. Pour accéder à leur QG, il faut descendre une échelle instable. Le couple est installé sous une passerelle. A cet endroit, le sol ressemble à de petits monticules, dont la pierre s'effrite. Ce sont les voûtes de la cathédrale, vues du dessus.

«C'est plutôt confortable, rigole Alain Kilar. A Chartres, il n'y a que 60 centimètres entre

la passerelle et les voûtes.» Le photographe, passionné de cathédrales, n'en est pas à son coup d'essai. Il a déjà effectué le même travail à Chartres et à Lausanne et compte bien continuer sur sa lancée.

«L'idée est de publier un livre, avec des images de Chartres, Lausanne, Fribourg, Cologne, Canterbury, Reims, Bourges et Albi», explique Alain Kilar. Dans un premier temps, les clichés pris à Fribourg seront imprimés sur des cartes postales et d'autres objets destinés aux touristes. Ils seront vendus dès le mois de mai.

Météorologie interne

Stabiliser l'appareil constitue un des principaux défis. «Les cathédrales ont une mé-

téorologie interne», raconte Alain Kilar. Le boîtier est chahuté par des courants d'air imprévisibles. Pour le maintenir immobile, le photographe a imaginé un système de fils de pêche.

Le dispositif, guidé par des cordes, descend par un oculus, une ouverture ronde située au sommet d'une voûte. Habituellement recouverte par du bois peint, elle a été ouverte pour l'occasion. En dessous, c'est le vide. Le couple est installé sur un panneau en bois dans un confort sommaire avec comme principal outil de travail un ordinateur.

«Là, ça tangué», avertit Joëlle Richard. Les photographies d'une très grande résolution demandent une précision ab-

solue. Le temps de pose peut durer jusqu'à dix secondes. Au moindre déséquilibre, l'image est ratée.

Les deux artistes sont complices, l'un guide l'appareil, l'autre remonte les cordes. Ils se questionnent sur les points de vue à sélectionner. Telle image n'est pas concluante, celle-là donne la nausée. «C'est un jeu de trouver la ligne la plus intéressante. Nous avons parfois des surprises», commente Joëlle Richard.

Du jamais-vu

«Pendant de brefs instants, nous partageons des choses inaccessibles», s'enthousiasme Alain Kilar. Le boîtier permet d'aller au plus près de certains vitraux ou monuments et

révèle des détails que l'œil ne discerne pas depuis le plancher de la cathédrale. Ces découvertes ajoutent du sel à l'aventure.

Un grand soin est apporté à la sécurité. Pendant les prises de vue, la cathédrale continue de vivre avec des fidèles et des touristes qui déambulent. Ce n'est qu'avec un dispositif strict que la société Promenades Angéliques parvient à convaincre les autorités de l'intérêt de son projet et à obtenir les autorisations.

Après trois jours de photographie dans les airs, les deux artistes réaliseront encore des clichés à l'aide d'un mât ces prochaines semaines. Ils se concentreront alors sur les verrières de la cathédrale. ■

Le privé intéressé à la couverture de l'A12

Fribourg. Un partenariat public-privé pourrait sauver l'idée d'une couverture de l'autoroute A12 dans le Grand-Fribourg. Grâce à cette perspective, soutenue et annoncée par quatre députés, le Conseil d'Etat se déclare prêt à accompagner le processus en partenariat avec l'Office fédéral des routes (OFROU). Il propose d'accepter un mandat qui demande le réexamen du projet.

La couverture de l'autoroute est en discussion depuis 1986. Le secteur, situé sur les communes de Givisiez, Granges-Paccot et Fribourg, revêt une grande importance stratégique. Transférer le trafic en souterrain permettrait d'éviter un gaspillage du terrain dans cette zone à forte densité urbaine, no-

tent les dix députés dans leur mandat.

En presque trente ans, le projet a connu des fortunes diverses jusqu'à son blocage récent pour des raisons financières. Après une première analyse en 2006, le Service des autoroutes, qui existait encore, recommande de construire une couverture de 620 mètres de long avec la possibilité de construire de petits immeubles sur les 250 premiers mètres.

Répartition des coûts

La facture est alors estimée à 41,3 millions de francs. La Confédération prendrait à sa charge 27 mio, ce qui correspond à la construction de murs antitruit. Quelque dix millions seraient répartis entre le canton et les communes.

Mais rapidement, les coûts prennent l'ascenseur. En 2009, le projet «définitif» est évalué à 49,5 mio, puis en 2012, à 61,95 mio. Le renchérissement, l'augmentation des exigences de l'OFROU et l'ajout des coûts de gestion du trafic expliquent cette hausse.

Un problème vient s'ajouter. Les standards de l'OFROU ne permettent plus la construction d'immeubles sur la couverture de l'autoroute. Seul un renforcement de la dalle extrêmement coûteux pourrait changer la donne.

Si les coûts explosent, la part de la Confédération augmente peu. Elle est estimée à 33 mio en 2012. Le canton, les communes et les privés devraient

s'acquitter de plus de 42 mio, une somme comprenant les surcoûts liés à l'entretien et à l'exploitation de la tranchée couverte.

En décembre 2013, le canton et les communes proposent à la Confédération de prendre 15,2 mio à leur charge. Dans ces conditions, l'OFROU informe le Conseil d'Etat qu'il renonce à la réalisation d'une couverture et qu'il va privilégier la construction de parois antibruit.

Rebondissement inattendu

Le dossier semble alors dans une impasse. Pourtant, en décembre dernier, quatre députés informent le directeur de l'Aménagement, de l'environnement et des constructions, Mau-

rice Ropraz, qu'ils ont constitué un comité de pilotage avec le soutien des trois communes concernées. En outre, les élus s'engagent, avec quatre partenaires privés, à établir à leurs frais un projet de faisabilité sur le plan technique et financier.

C'est cette dernière annonce qui a convaincu le Gouvernement de soutenir le mandat. Mais son action sera limitée. «Le Conseil d'Etat s'engage à organiser une séance avec les intéressés au partenariat public-privé afin de définir une marche à suivre et un calendrier, en collaboration étroite avec l'OFROU», explique-t-il dans sa réponse. Le Grand Conseil se prononcera mardi prochain sur ce mandat. **DOMINIQUE MEYLAN**